

COMITÉ DIRECTEUR DES LABORATOIRES

LE COMITÉ DIRECTEUR DES LABORATOIRES (LSC) SUPERVISE LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE LABORATOIRE DU CIRC ET CONSEILLE LE DIRECTEUR SUR LA MANIÈRE LA PLUS EFFICACE DE LES UTILISER.

Créé en septembre 2009, le LSC est chargé des responsabilités suivantes :

I. Superviser les plates-formes centrales de laboratoire du CIRC (magasin central, laverie, envoi des échantillons) et les questions liées à la sécurité au laboratoire, en consultation avec le Comité d'hygiène et de sécurité.

II. Conseiller le chef du Groupe LSB sur les principaux services de laboratoire.

III. Travailler étroitement avec les chefs des Groupes LSB et IGO pour optimiser le recouvrement des coûts par le biais de moyens extrabudgétaires pour les principales dépenses générales.

IV. Contrôler et proposer des mises à jour de l'équipement du CIRC et de ses plates-formes centrales.

V. Identifier d'éventuelles activités communes entre les Groupes du CIRC pour faciliter le développement de nouvelles opérations centralisées.

VI. Identifier d'éventuels centres collaborateurs extérieurs, susceptibles de faciliter les activités du CIRC.

VII. Promouvoir des initiatives susceptibles d'avoir un effet favorable sur la charge de travail du personnel du CIRC, les conditions de sécurité du travail et les différents rapports coût-efficacité.

VIII. Conseiller le Directeur concernant les opportunités de mieux concilier l'organisation et la fonction des laboratoires avec la stratégie du CIRC à moyen terme.

Nommé par le Directeur pour une période de deux ans, avec une présidence tournante, le Comité directeur des laboratoires est constitué de représentants des Groupes scientifiques du CIRC :

Le Comité directeur des laboratoires a contribué de façon considérable à l'amélioration des installations de laboratoire du CIRC et à l'achat d'équipement pour la plate-forme centrale. A titre d'exemple, citons le séquenceur d'ADN nouvelle génération, acheté en 2011.

Nom	Groupe ou fonction
Dr A. Scalbert	BMA
Mme B. Chapot	LSB
Dr Z. Herceg	EGE
Dr V. Krutovskikh	EGE
Dr F. Le Calvez-Kelm	GCS
Dr J. McKay	GCS
Dr M. Mendy	LSB
Dr H. Ohgaki	MPA
Dr M. Olivier	MOC
Dr S. Rinaldi	BMA
Dr B. Sylla	ICB
Dr M. Tommasino	ICB

COMITÉ DIRECTEUR DE LA BIOBANQUE

LE CIRC ABRITE PLUS DE QUATRE MILLIONS D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES ET CE NOMBRE NE CESSE D'AUGMENTER AVEC LES ACTIVITÉS DE SES ÉQUIPES SCIENTIFIQUES. LES ÉCHANTILLONS DE LA BIOBANQUE PROVIENNENT D'UN ENSEMBLE D'ÉTUDES CONDUITES PAR LE CIRC DEPUIS SA CRÉATION, NOTAMMENT DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE EUROPÉENNE SUR LE CANCER ET L'ALIMENTATION (EPIC). CES ENQUÊTES, QUI AVAIENT DES OBJECTIFS DIFFÉRENTS, ONT PRODUIT UN LARGE ÉVENTAIL DE DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES, PROVENANT DE DIVERS PAYS.

La diversité des activités scientifiques au sein du CIRC soulève des problèmes particuliers pour le fonctionnement de la biobanque. En effet, la gestion d'échantillons hétérogènes exige des ressources considérables et leur stockage, tant pour l'archivage à long terme que pour une exploitation à court terme, nécessite une infrastructure complexe. Dans la mesure où la biobanque s'enrichit et que l'exploitation des échantillons est de plus en plus variée, elle va devoir répondre à de nouvelles exigences logistiques en termes d'infrastructure, de gouvernance et de moyens d'accès efficaces pour ses utilisateurs.

Créé en novembre 2010, le Comité directeur de la Biobanque (BSC) est chargé d'assister le chef du Groupe LSB et le Directeur dans la gestion courante de la biobanque et de vérifier qu'elle répond bien aux besoins de ses utilisateurs.

Le BSC a cinq fonctions principales :

I. Donner un avis au Directeur concernant le développement stratégique des activités en cours et à venir de la biobanque du CIRC et sur la façon dont elles s'inscrivent dans sa Stratégie à moyen terme.

II. Superviser les activités de la biobanque et donner des orientations générales au chef du Groupe LSB pour la préparation de futurs projets.

III. Donner des avis stratégiques/ techniques aux Groupes scientifiques du CIRC, en ce qui concerne leur préparation de nouvelles collectes d'échantillons et leurs initiatives de mise en biobanque, et se concerter avec le Comité directeur des laboratoires au sujet de besoins immédiats et à venir.

IV. Anticiper sur les opportunités et prévoir les besoins du CIRC en matière de collecte et d'exploitation des échantillons biologiques, notamment en identifiant les demandes en infrastructures et en ressources humaines.

V. S'assurer que les pratiques de la biobanque du CIRC restent conformes aux normes d'éthique internationales.

Nommé par le Directeur pour une période de deux ans, le Comité est composé de représentants des Groupes scientifiques du CIRC et de personnel administratif ayant des intérêts dans les activités de la biobanque. Membres du Comité en 2011 :

En 2011, les principaux points de discussion du Comité concernaient : le rôle du système électronique de gestion des échantillons (SAMI) et le niveau de détail inclus dans cette base de données ; des préoccupations à propos de l'accès des tiers à la biobanque du CIRC et des conséquences pour les études individuelles ; la gouvernance de la biobanque ; les programmes de recouvrement des coûts des activités de la biobanque pour les utilisateurs internes et externes ; la gestion des risques/ catastrophes ; et comment garantir que les protocoles et détails pertinents relatifs à la biobanque soient partagés avec le plus grand nombre de chercheurs.

Nom	Fonction ou Groupe
Dr J. McKay	GCS, Pdt
Dr G. Clifford	ICE
Dr P. Hainaut	MOC
Dr O. Kelm	IGO
Dr F. Le Calvez-Kelm	GCS
Dr H. Ohgaki	MPA
Dr S. Rinaldi	BMA
Dr N. Slimani	DEX
Dr G. Scelo	GEP
Mme E. Caboux	LSB, ès qualités
Dr M. Mendy	Chef, LSB, ès qualités
Dr E. Seleiro	DIR, ès qualités
Mme. E. Françon	Chef, ASO, ès qualités
Dr A. Scalbert	BMA

COMITÉ D'ÉTHIQUE DU CIRC

SUITE AUX CHANGEMENTS LANCÉS EN 2009 CONCERNANT LE PROCESSUS DÉONTOLOGIQUE AU CENTRE, LE NOUVEAU COMITÉ D'ÉTHIQUE DU CIRC (CE) S'EST RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AVRIL 2010. LE CE EST COMPOSÉ DE 12 MEMBRES, DONT 7 MEMBRES EXTÉRIEURS AU CIRC, 1 MEMBRE DE L'OMS ET 4 APPARTENANT AU PERSONNEL DU CENTRE, COMME SUIT :

- Professeur Clément Adebamowo (membre extérieur, chirurgien et bioéthicien, *University College Hospital*, Ibadan, Nigeria)

- Mme Evelyn Bayle (membre du personnel du CIRC, Assistante de programme, Groupe Dépistage)

- Professeur Jean-Pierre Boissel (membre extérieur, Président du CE, Professeur retraité de pharmacologie clinique, Université Claude Bernard, Lyon)

- Dr Béatrice Fervers (membre extérieur, Coordinateur, Unité Cancer et Environnement, Centre Léon Bérard, Lyon)

- Dr Marc Guerrier (membre extérieur, Chef de projet, Patients et services de communication, Hôpitaux de Paris)

- M. Yazid Ikdoumi (membre extérieur, fonctionnaire travaillant au gouvernement local, Lyon)

- Dr Martyn Plummer (membre du personnel du CIRC, Statisticien, Groupe Epidémiologie des infections et cancer)

- Dr Abha Saxena (membre de l'OMS, Secrétaire, WHO Research Ethics Review Committee, Genève, Suisse)

- Dr Eduardo Seleiro (membre du personnel du CIRC, Responsable scientifique, Bureau du Directeur)

- Dr Pierre-Jean Souquet (membre extérieur, Chef de l'unité Pneumologie et Cancérologie thoracique, Hôpital Lyon-Sud)

- Dr Bakary Sylla (membre du personnel du CIRC, Chercheur, Groupe Biologie des infections et Cancer)

- Professeur Paolo Vineis (membre extérieur, Vice-président du CE, Chaire en Epidémiologie environnementale, *Imperial College*, Londres, Royaume-Uni)

En 2010–2011, le CE s'est réuni sept fois (jusqu'en juin 2011). Afin d'optimiser la participation, des installations de vidéo-conférence sont à présent disponibles pour les membres dans l'impossibilité de venir sur place.

Les deux premières réunions ont été consacrées à l'examen et à l'approbation des Procédures opératoires standard, des Règles et Procédures et du questionnaire que les chercheurs du CIRC doivent soumettre avec leur projet. Au cours des sept réunions, 45 projets ont été examinés. Trente-huit ont été approuvés, trois ont été renvoyés pour une nouvelle soumission ou demande de renseignements complémentaires avant approbation, et quatre ont reçu une approbation provisoire sous réserve d'information supplémentaire.

Lors de la réunion de septembre 2010, il a été décidé de changer le nom du Conseil institutionnel d'examen éthique (CIEE) en Comité d'Éthique du CIRC (CE), pour mieux refléter le travail réalisé. Depuis début 2011, le Dr Eduardo Seleiro, responsable scientifique au Bureau du Directeur, a été nommé au CE (12^{ème} membre) pour équilibrer la représentation externe/interne.

Le Dr Plummer a révisé le questionnaire du CIRC pour en faire une version plus conviviale que le personnel du CIRC peut se procurer depuis juin 2011. Par ailleurs, pour faciliter les travaux du CEC, tous les documents destinés aux réunions bimestrielles peuvent être consultés par les membres du CEC sur le site internet du Comité (<http://ethics.iarc.fr/>).

Le Groupe consultatif d'éthique du CIRC est constitué d'un petit contingent d'experts internationaux, chargés de donner des orientations sur les sujets pour lesquels le CE ne dispose pas forcément de spécialiste. Ce Groupe est constitué de trois membres dont les conseils seront sollicités, quand ce sera jugé nécessaire. Le Professeur Sheila McLean, le Professeur Michael Parker et le Dr Rodolfo Saracci ont accepté d'en faire partie.

COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DU CIRC (CHSC) EST COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DE CHAQUE ÉTAGE DE LABORATOIRE, DES GROUPES D'ÉPIDÉMIOLOGIE, DU BÂTIMENT ABRITANT LE CENTRE DE RESSOURCES BIOLOGIQUES (CRB), DU BÂTIMENT LATARJET ET DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL. LE RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS, LE MÉDECIN DU PERSONNEL ET LE RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ AU LABORATOIRE SONT MEMBRES D'OFFICE. LE PRÉSIDENT DU CHSC EST NOMMÉ PAR LE DIRECTEUR.

Le Comité s'est réuni sept fois pendant 2010–2011. Les comptes-rendus des réunions sont affichés sur le site intranet du CHSC.

Parmi les activités d'éducation liées à l'hygiène et à la sécurité au CIRC, notons : une introduction générale à la sécurité pour les nouveaux arrivants, une présentation des extincteurs d'incendie, un cours destiné à l'équipe des premiers secours, des programmes de formation pour les nouveaux venus dans les laboratoires et pour ceux qui travaillent dans des installations de niveau 2 et 3, ainsi qu'un cours sur les risques encourus lors de la manipulation d'azote liquide.

Le Responsable de la sécurité au laboratoire, membre du CHSC, est chargé de la radioprotection. Le nombre de personnes manipulant des radio-isotopes reste faible (10-15) et les expériences s'appuyant sur les radio-isotopes sont moins fréquentes. Suite à la détection de faibles niveaux de radioactivité dans les matériaux de construction des murs intérieurs, aux 5^{ème} et 6^{ème} étages, des mesures de précaution ont été prises pour protéger le personnel technique contre l'exposition aux poussières produites par les travaux sur ces murs (perçage, démolition). Une accréditation a été obtenue pour

l'utilisation d'un isotope radioactif du nickel sur un chromatographe en phase gazeuse récemment acquis.

Les mesures générales de sécurité proposées par le CHSC comprennent : le remplacement du bromure d'éthidium – un colorant de l'ADN largement utilisé – par un produit moins dangereux ; l'achat d'un transilluminateur qui utilise la portion bleue du spectre, au lieu des UV ; le transfert de petits conteneurs d'azote liquide de la tour au CRB (remplissage des conteneurs moins exigeant sur le plan physique) ; la mise en place de procédures pour contrôler l'accès à la pièce cryogénique en dehors des horaires de travail régulier et pendant les week-ends ; l'introduction d'un savon doux pour les mains et le remplacement des gants en latex pour prévenir les irritations cutanées.

Deux fois par an, tout le personnel de laboratoire remplit le questionnaire concernant l'utilisation de produits dangereux. Cette information sert à contrôler le profil d'exposition et à identifier des risques éventuels. Elle permet aussi de préparer des programmes de formation spécifiques, répondant aux besoins du Centre en matière d'hygiène et de sécurité.

Les incidents mineurs, déclarés pendant la période 2010–2011, n'ont pas causé de blessure grave.